



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

saturnisme

Question écrite n° 8695

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le dépistage du saturnisme chez l'enfant. Le problème du saturnisme chez l'enfant relève du domaine de la santé publique. Or, tous les enfants scolarisés en France dans des zones à risque ne bénéficient pas de ce dépistage. En conséquence, il lui demande quelles pourraient être les mesures envisagées pour que tous les enfants concernés puissent bénéficier du dépistage de cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8695

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4919

Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)